

DEPARTEMENTDu
PUY DE DÔME**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DE COMBRAILLES****ARRONDISSEMENT**de **RIOM**

L'an deux mille treize, le huit avril à 19 h 00, les membres du conseil communautaire de la « Communauté de Communes des Côtes de Combrailles », dûment convoqués le vingt huit mars deux mille treize, se sont réunis à Combronde, sous la présidence de Michel CHAMALET, Président.

Nombre de membres :

En exercice : 28

Présents : 27

Votants : 27

Etaient présents : GADET M, BOURBONNAIS JC, LAUBIE D, ACCAMBRAY P, LAMBERT B, LANORE R, TARDIF F, LAMOUREUX R, CAILLET P, CHOMET L, CHAMALET M, GUILLOT S, COHADE G, CHANEBOUX D, TARDIF JF, FALEMPIN A, MOMPIED JP, SECOND JF, MOREL P, FAVODON B, DEFOSSÉ M, MUSELIER JP, PEYRIN G, CHARBONNEL P. BERAUD N, LAMAISON MH, AGÉE M.

Excusés : PIGNEUR Y, PEYNET L, BERTHE A, JACQUART E, SIMON M.

Présents ne prenant pas part au vote : DREVET Y, ESTEVE A.M, GRANET S, CHANIER R, GOUBAY P, AUBIGNAT M, DEAT M.

Désignation du Secrétaire de séance : Monsieur Jean Pierre MUSELIER est désigné.

Validation du compte-rendu du dernier conseil communautaire : le compte rendu du conseil communautaire du 11 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

Signatures par délégation :

SEGILOG : transfert données configuration réseau dans le cadre du renouvellement du serveur : 330 €HT

ABICOM - connexion internet sécurisée et accès distant au réseau local de l'extérieur 1.178 €HT

Eurovia Travaux de voirie Yssac impasse des Grosliers 4953,50 €HT

Cerf Sas Fournitures de voirie Combronde enrobé à froid 425,00 €HT

Cerf Sas Fournitures de voirie Beauregard Vendon enrobé à froid 700,00 €HT

Ajouts de points à l'ordre du jour

Avenant n°3 lot n°2 voirie 2012 Combronde rue des Cassiaux

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'ajout du point ci-dessus à l'ordre du jour.

D20130408-01 Budget Général et Social : adhésion et affiliation à différents organismes exercice 2013.

Finances Locales.

Le Président rappelle au conseil communautaire que toute adhésion à un organisme doit être autorisée par l'assemblée délibérante. Compte tenu de la multiplication des partenaires au fil du temps il est nécessaire de lister les structures auxquelles la collectivité est affiliée et d'en autoriser les cotisations.

Le Conseil communautaire après avoir délibéré, autorise le versement de cotisations et contributions aux organismes désignés ci-dessous :

Organisme	Montant 2013
ARDTA	500,00 € maximum
AMF	578,16 €
CAUE 63	700,00 €
CEE 63	1 100,00 € maximum
Mission Locale Limagne	9 482,00 €

Plateforme Initiative Locale	200,00 € maximum
SMADC Informatique	4 775,98 €
SIET Brayauds et Combrailles	3 500,00 €
Association de Gestion d'Accueil des Gens du Voyage	636,84 €
Ecole de musique	9 000,00 €
Association Louis Gachon Mediathèque	10,00 €
Concordia chantiers bénévoles	4 100 € max
Agri remplacement	2 000,00 €
Clicg Riom Limagne Combrailles	30€
Una départementale et nationale	2 000,00 €

D20130408-02 Budget Général exercice 2013.

Finances Locales.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte l'affectation de résultat de l'exercice précédent.

Voir présentation synthétique ci-dessous.

COM COM DES CÔTES DE COMBRAILLES - BUDGET GÉNÉRAL		Budget primitif 2013	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 534 573.99	3 391 847.21
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		142 726.78
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	3 534 573.99	3 534 573.99
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 986 891.86	3 025 052.25
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 805 857.76	981 597.16
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	213 899.79	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 006 649.41	4 006 649.41
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	7 541 223.40	7 541 223.40

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de voter ce budget.

D20130408-03 Budget Jeunesse exercice 2013.

Finances Locales.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte l'affectation de résultat de l'exercice précédent.

Voir présentation synthétique ci-dessous.

BUDGET JEUNESSE	Budget primitif 2013
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	616 397.67	605 529.22
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		10 868.45
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	616 397.67	616 397.67

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	15 245.02	8 321.20
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	777.40	572.85
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		7 128.37
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 022.42	16 022.42

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	632 420.09	632 420.09
----------------------------	------------	------------

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de voter ce budget.

D20130408-04 Budget Varenne exercice 2013.

Finances Locales.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte l'affectation de résultat de l'exercice précédent.

Voir présentation synthétique ci-dessous.

BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS LA VARENNE	Budget primitif 2013
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	704 789.16	704 789.16
+	+	+
R R E P O R T S RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	704 789.16	704 789.16

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 208 723.08	2 221 743.10
+	+	+
R R E P O R T S RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	13 020.02	
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 221 743.10	2 221 743.10

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 926 532.26	2 926 532.26
----------------------------	--------------	--------------

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de voter ce budget.

D20130408-05 Budget Locatif exercice 2013.

Finances Locales.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte l'affectation de résultat de l'exercice précédent.

Voir présentation synthétique ci-dessous.

BUDGET BÂTI LOCATIF INDUSTRIEL	Budget primitif 2013
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 979.04	31 645.18
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		5 333.86
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	36 979.04	36 979.04

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	555 799.38	562 487.93
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 650.00	3 888.50
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	3 927.05	
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	566 376.43	566 376.43

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	603 355.47	603 355.47
----------------------------	------------	------------

Oui cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de voter ce budget.

D20130408-06 Budget SAD M 14 exercice 2013.

Finances Locales.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte l'affectation de résultat de l'exercice précédent.

Voir présentation synthétique ci-dessous

BUDGET SOCIAL M 14	Budget primitif 2013
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	128 739.13	106 579.84
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		22 159.29
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	128 739.13	128 739.13

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	37 740.92	4 890.80
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		32 850.12
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	37 740.92	37 740.92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	166 480.05	166 480.05
----------------------------	------------	------------

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de voter ce budget.

D20130408-07 Budget SAD M 22 exercice 2013 complémentaire avec la n°15

Finances Locales.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget qui s'équilibre de la manière suivante,.

Voir présentation synthétique ci-dessous

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT TOTAL	500.269,03 €	500.269,03 €
INVESTISSEMENT TOTAL	6.238,61 €	6.238,61 €
BUDGET TOTAL	506.507,64 €	506.507,64 €

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de voter ce budget.

D20130408-08 Budget Bâti Locatif contractualisation emprunt avec le Crédit Agricole Centre France pour le financement du bâtiment locatif à usage de bureaux.

Finances Locales.

Le président expose au conseil communautaire que dans le cadre de l'élaboration du BP2013 du Budget « Immobilier d'entreprises », il est prévu le recours à l'emprunt pour assurer l'autofinancement des travaux de construction d'un bâtiment de bureaux à usage locatif sur la zone d'Activités de la Varenne à Combronde.

Plusieurs établissements financiers ont été consultés sur la base d'un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant emprunté : 356 000 €
- Amortissement : progressif
- Échéances : constantes
- Durée : 15 ans
- Périodicité : trimestrielle (ou annuelle)

Après examen des 4 propositions faites par 3 organismes de prêt bancaires différents, l'offre correspondante le mieux aux besoins de la collectivité s'avère être celle proposée par le Crédit Agricole Centre France. Dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Frais de dossiers et commissions : 356 €
- Echéance : trimestrielle
- Phase de Mobilisation : en une seule fois au cours des 12 mois suivant la signature du contrat ou si fractionnement de la phase de tirage application du taux T4M+2%
- Taux fixe : 3.55 %

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- o de retenir l'offre de prêt de du Crédit Agricole Centre France selon les caractéristiques indiquées ci-dessus,
- o d'autoriser le Président à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole Centre-France sur les bases ainsi déterminées.

D20130408-09 Budget Jeunesse Annulation partielle de titres sur exercice antérieur.

Finances Locales.

Le président expose au conseil communautaire que suite à une erreur matérielle de saisie sur la facturation ALSH /garderie, il est nécessaire de procéder à une annulation partielle de titre sur exercice antérieur. Ces annulations portent sur :

- Facture n° 2012100256 POULAIN Carole pour un montant de 3.86 € sur le ROLMRE N°10 Bordereau 24 Titre 58,
- Facture n° 2012110002 ALBISSON Nathalie pour un montant de 1.96 € sur le ROLMRE N° 11 Bordereau 31 Titre 673

Où cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité:

- o décide d'approuver les annulations partielles sur ces titres.

D20130408-10 Budget Général signature des marchés voirie 2013 avec Eiffage et Colas.

Marchés Publics.

Le président rappelle que la Communauté de Communes a lancé le vendredi 22 février 2013 un marché public de travaux relatif au programme d'investissement voirie 2013.

Ce marché est passé selon la procédure adaptée régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics. Le marché est divisé en quatre lots. Le 21 mars 2013, date limite de réception des offres, la Communauté de Communes a recensé le nombre de plis suivant pour chacun des lots :

- ✓ Lot N°1 : Champs – programme FIC voirie 2013 : 4 offres reçues ;
- ✓ Lot N°2 : Montcel – programme FIC voirie 2013 : 4 offres reçues ;
- ✓ Lot N°3 : Saint-Hilaire-la-Croix – programme FIC voirie 2013 : 4 offres reçues ;
- ✓ Lot N°4 : Yssac-la-Tourette – programme FIC voirie 2013 : 4 offres reçues.

Au vu du rapport d'analyse des offres et du classement établi au regard des critères énoncés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le jeudi 04 avril 2013 retient les entreprises suivantes :

- ✓ Lot N°1 : Champs – programme FIC voirie 2013

Entreprise proposée	Montant à l'acte d'engagement HT	Montant à l'acte d'engagement TTC
EIFFAGE TP	20 330,00 €	24 314,68 €

- ✓ Lot N°2 : Montcel – programme FIC voirie 2013

Entreprise proposée	Montant à l'acte d'engagement HT	Montant à l'acte d'engagement TTC
EIFFAGE TP	28 685,00 €	34 307,26 €

- ✓ Lot N°3 : Saint-Hilaire-la-Croix – programme FIC voirie 2013

Entreprise proposée	Montant à l'acte d'engagement HT	Montant à l'acte d'engagement TTC
COLAS	48 780,00 €	58 340,88 €

- ✓ Lot N°4 : Yssac-la-Tourette – programme FIC voirie 2013

Entreprise proposée	Montant à l'acte d'engagement HT	Montant à l'acte d'engagement TTC
EIFFAGE TP	24 315,00 €	29 080,74 €

Au final, le montant total du programme voirie 2013 s'élève à 122 110 € HT.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité:

- décide d'autoriser le Président à signer les marchés avec les entreprises concernées pour chacun des lots et tout document nécessaire à la passation de ces marchés.

D20130408-11 Budget Général Voirie 2012 – Avenant n°3 au lot n° 2 (Combronde) – Rue des Cassiaux Tranche conditionnelle n°4

Marchés Publics.

Le président présente au conseil communautaire que le présent avenant a pour objet de prendre en compte plusieurs modifications du projet (introduction de prix unitaire) et transformation de la création du réseau d'eaux pluviales initialement prévue en création d'un réseau d'assainissement.

Lot /Entreprise	Avenant	Montant du marché initial	Montant avenant (HT)	Nouveau montant du marché (HT)	Augmentation ou Diminution
Lot N°2 « Voirie 2012 Combronde » Entreprise EUROVIA	N°3	396 427,45 €	2 924,21 €	399 351,66 €	0,74 %

Oùï cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité:

D20130408-12 Budget Général vote de la fiscalité 2013.

Vote des taux de la fiscalité économique et ménages (identiques taux 2012) :

	Bases 2013 Prévisionnelles	Taux 2013	Produit 2013 attendu
CFE	3 115 000 €	23,15%	721 123 €
TH	6 664 000 €	9,55%	636 412 €
FNB	239 400 €	7,88%	18 865 €
FB	5 987 000 €	0,952%	56 996 €

TEOM (identique au taux 2012) :

	bases 2013 prévisionnelles	Taux 2013	Produit TEOM 2013 attendu
TEOM	5 091 684 €	16,62 %	846 238 €

Oùï cet exposé et après avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité:

- Décide d'appliquer la fiscalité ci-dessus pour l'exercice 2013

D20130408-13 Budget SAD – Tarification heures APA

Monsieur le Président expose à l'assemblée délibérante que les tarifs APA de l'aide sociale et de l'allocation compensatrice tierce personne applicables au 1er avril 2013 sont les suivants :

	2013
Tarif APA semaine	20.59 € / heure
Tarif APA 7j/7	20.59 € / heure

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- VALIDE les tarifs APA applicables au 1er avril 2013.

D20130408-14 Budget SAD – Tarification heures MSA

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée délibérante que le tarif MSA suit les tarifs du Conseil général. La tarification applicable à partir du 1er avril 2013 aux bénéficiaires dont la prise en charge est réalisée par la MSA est la suivante :

	2013
Tarif MSA semaine	20.59 € / heure

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- VALIDE les tarifs MSA applicables au 1^{er} avril 2013.

D20130408-15 – Approbation du budget exécutoire 2013 – Service d'aide à domicile

Le président expose au conseil communautaire que suite à la procédure budgétaire avec l'autorité de tarification et aux termes de la phase de négociation, le Conseil Général a arrêté en date du 29 mars 2013 le montant du tarif horaire 2013 à 20,33 € / heure pour notre service d'aide a domicile.

Conformément à l'article R314-35 du CASF, relatif à la non rétroactivité des tarifs, le tarif horaire à partir du 01 avril 2013 est fixé à 20,59 €.

Pour mémoire, 2013, est la première année de mise en place de la tarification individuelle.

Les dépenses maximales autorisées retenues par l'autorité de tarification sont les suivantes :

Groupe de dépenses	Propositions budgétaires initiales	Dépenses retenues par l'autorité de tarification
Groupe I Exploitation courante	36 339,00 €	33 039,00 €
Groupe II Personnel	455 911,91 €	439 422,42 €
Groupe III Dépenses structures	27 807,61 €	27 807,61 €
TOTAL	(pour 23 004 heures) 520 058,52 €	(pour 24 000 heures) 500 269,03 €

A l'issu de la période de négociation, le Conseil Général n'a pas retenu un certain nombre d'arguments et de contrepropositions du service notamment pour ce qui concerne :

- le montant des frais de déplacement : les frais de déplacements retenus par le conseil général sont fixés sur un ratio qui ne tient pas compte du volume d'activité, c'est-à-dire du nombre d'heures réalisées chez les bénéficiaires,

- le montant des frais de rémunération du personnel : le Conseil Général limite le personnel administratif et d'encadrement à 1,8 ETP contre 2,3 ETP dans nos propositions initiales et 2 ETP dans le dossier d'autorisation CROSM (gestion des plannings et remplacements, aide à la constitution des dossiers de prise en charge, mise en place du protocole d'intervention, suivi du dossier administratif de prise en charge, recrutement et évaluation des agents, encadrement et animation des équipes d'aide à domicile, plans de formation ; mise en place de la démarche qualité, statistiques auprès des partenaires et autorités de tutelles, facturation bénéficiaires et caisses, comptabilité, réalisation des paies et suivi des carrière de l'agent représentant plus de 500 actes administratifs,...)
- le nombre d'heures totales prévisionnelles retenues : les propositions budgétaires initiales du service prévoyaient un nombre d'heures d'intervention de 23 000 heures, l'autorité de tutelle a retenue 24 000 heures, mais sans augmenter les charges de rémunération du personnel d'intervention.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o approuve le budget exécutoire 2013 du service d'aide à domicile, mais précise que le budget général ne pourra pas prendre en charge ce déficit, et que le budget du service d'aide à domicile ne peut fonctionner avec le fonds de roulement de ce dernier,
- o exprime son désaccord et son inquiétude sur la pérennité du service d'aide à domicile et le tarif horaire fixé considérant que :
 - le tarif retenu ne permettra sans doute pas d'équilibrer le budget 2013, et que le résultat d'exploitation 2013 sera certainement également négatif comme en 2012,
 - le caractère limitatif des crédits du budget exécutoire posera un problème de refus de paiement par le comptable public notamment des indemnités kilométrique aux agents pour faute de crédits disponibles risquant d'entraîner des impossibilités de prise en charge,
 - les virements de crédits (ou DM) seront sans doute impossible, car pour équilibrer une décision modificative il convient de réduire d'autres dépenses ou d'augmenter les recettes, ces dernières étant fixées par le tarif arrêté par le Conseil général,
 - le tarif horaire proposé ne permet pas d'honorer et de maintenir les engagements pris par la Communauté de Communes ces dernières années dans un souci d'amélioration de la qualité du service et de professionnalisation (politique volontariste de formation, reconnaissance du métier d'aide à domicile, valorisation du DEAVS, structuration du service pour assurer une continuité de l'accueil et du service, gestion des risques professionnels, mise en place de procédure d'évaluation et de suivi de la qualité ...) pouvant entraîner un dégradation de la qualité du service,
- o missionne le Président pour organiser une réunion avec le Conseil Général du Puy de Dôme.

Liste des délibérations du 08 avril 2013.

D20130408-01 Budget Général et Social : adhésion et affiliation à différents organismes exercice 2013. 1
 D20130408-02 Budget Général exercice 2013. 2
 D20130408-03 Budget Jeunesse exercice 2013. 3
 D20130408-04 Budget Varenne exercice 2013. 4
 D20130408-05 Budget Locatif exercice 2013. 5
 D20130408-06 Budget SAD M 14 exercice 2013. 6
 D20130408-07 Budget SAD M 22 exercice 2013. 7
 D20130408-09 Budget Jeunesse Annulation partielle de titres sur exercice antérieur. 8
 D20130408-10 Budget Général signature des marchés voirie 2013 avec Eiffage et Colas. 8
 D20130408-11 Budget Général Voirie 2012 – Avenant n°3 au lot n° 2 (Combronde) – Rue des Cassiaux Tranche conditionnelle n°4 9
 D20130408-12 Budget Général vote de la fiscalité 2013..... 9
 D20130408-13 Budget SAD – Tarification heures APA10
 D20130408-14 Budget SAD – Tarification heures MSA10
 D20130408-15 Budget SAD Erreur ! Signet non défini.

Le Président,
 M. Michel CHAMALET.

Le Secrétaire de séance,
 M. Jean Pierre MUSELIER.

Les délégués,

Combronde M. LAMBERT	Combronde M. TARDIF	Combronde M. LAMOUREUX	Combronde M. LANORE
Beauregard Vendon M. GADET	Beauregard Vendon M. LAUBIE	Beauregard Vendon M. BOURBONNAIS	Champs M. ACCAMBRAY
Davayat M. CAILLET	Davayat M. CHAMALET	Davayat M. CHOMET	Gimeaux M. GUILLOT
Gimeaux M. COHADE	Montcel M. FALEMPIN	Montcel M. MOMPIED	Jozerand M. CHANEBOUX
Jozerand M. TARDIF	Prompsat M. SECOND	Prompsat M. MOREL	St Hilaire la Croix M. FAVODON
St Hilaire la Croix Mme DEFOSSE	Teilhède M. CHARBONNEL	Teilhède M. BERAUD	Saint Myon M. MUSELIER
Saint Myon M. PEYRIN	Yssac la Tourette Mme LAMAISON	Yssac la Tourette M. AGEE	Champs